

Jean Ménier 68/100

né le 26 septembre 1765 à Cognac ⁽¹⁶⁾ **ii** le 20 avril 1852 à Bordeaux ⁽³³⁾
 fils de Thomas **Ménier** (17..<1792) **136/200** et de Anne **Cruon** (17...<1792) **137/201**

épouse (contrat de mariage) le 17 mai 1792 à Bordeaux ⁽³³⁾

Jeanne Brousse 69/101

née à Saint Genis* ⁽¹⁷⁾ **ii** vers novembre 1830 (?) à Bordeaux ? ⁽³³⁾
 fille de François **Brousse** (17..<1792) **138/202** **ii** et de Suzanne **Guillorit** (17...>1792) **139/203**

Enfants : 1) Jean **Ménier** (12.03.1793 - 01.02.1870), **34/50** **ii**

il épouse a) le 20.10.1819 Hélène **Barbancey** (12.03.1800 - 12.09.1829) **35/51**

b) le 23.01.1833 Jeanne Léa Carcy (... .1797 - 28.02.1849) **†**

3) **Nicolas Auguste Ménier** (>1794 - 30.09.1874) (célibataire) **34/50 b** **†**

* Il s'agit probablement de St Genis de Saintonge, bourg proche de Jonzac ⁽¹⁷⁾.

▫ Jean Ménier est natif de Cognac, ville connue pour ses alcools du même nom. Il est baptisé le jour de sa naissance dans l'église paroissiale de St Jacques le 26 novembre 1765.

Il doit son prénom de Jean à son parrain, Jean Cruon, cordonnier.

Sa marraine s'appelle Marguerite Gruon (sic).

Il est possible que ses parents soient huguenots ou plutôt soupçonnés de l'être, bien qu'officiellement catholiques, puisque la foi protestante ne sera tolérée dans le royaume de France qu'après 1788.

▫ Il apprend probablement le métier de tonnelier auprès de son père, qui lui a fait donner une bonne instruction primaire. Ce bagage permet au jeune homme d'avoir de l'ambition. Il n'est pas condamné à rester ouvrier. Il peut envisager de se lancer, s'il trouve des capitaux, dans des affaires plus vastes que la tonnellerie...

▫ Il quitte sa ville natale pour Bordeaux, où il exerce l'emploi de tonnelier. Il est salarié et travaille dans le quartier des *Chartrons*. Les chais y sont nombreux, car il se trouve en bordure de la Garonne et du port de Bordeaux. Les chais, ce sont ces vastes entrepôts où l'on garde les réserves de vins et d'eaux de vie. Contrairement aux domestiques qui sont engagés à l'année et payés à la fin de leur contrat, Jean est journalier, et reçoit chaque soir la paye correspondant au labeur de sa journée. Comme il n'est pas marié, et n'a encore que son petit salaire pour vivre, il n'ait pas encore soumis à l'impôt. Cet emploi est l'occasion pour lui d'apprendre, indirectement, le métier de maître de chai.

▫ Mais Jean Ménier a maintenant l'âge, 27 ans, et les capacités, pour fonder une famille. Il s'attache à une jeune Saintongeaise, Jeanne Brousse, qui habite comme lui aux Chartrons. Elle loge vraisemblablement chez Jean Guillory*, un de ces négociants aisés qui redeviendront ouvertement protestants après 1788.

Ils sont nombreux dans ce faubourg bordelais voisin du port. La plupart vivent du commerce international, en particuliers de l'exportation des vins de Bordeaux. Peut-être est-ce chez lui que travaille Jean ?

▫ Au mois de mai 1792, Le jeune homme se présente devant maître Raussan, notaire royal à Bordeaux, avec Jeanne Brousse et un parent de celle-ci pour établir un contrat de mariage. Sa future belle-mère, qui ne peut se déplacer, a envoyé son consentement et donné sa procuration au-dit Guillory. En fait Suzanne Guillorit laisse carte blanche à sa fille pour épouser Jean Ménier qu'elle qualifie de "maître de chai" (sic), ou tout autre garçon qu'elle lui préférerait. Ils se marient sous le régime de la communauté de biens réduite à la moitié des acquêts.

* Il y a peut-être homonymie entre Guillorit et Guillory (l'orthographe des noms de famille n'est pas fixe) dans ce cas il pourrait y avoir un lien de parenté entre ce riche négociant et la famille maternelle de Jeanne Brousse ? Cela expliquerait pourquoi la mère de la jeune femme s'adresse à lui pour lui confier sa procuration, ainsi que l'origine de la fortune de Jean Ménier. (voir aussi la note page suivante)